

"Sous toutes réserves"
Par courriel et par courrier

Laval, le 28 novembre 2011

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r.
Jean Hétu, LL.M. Harvard

scadrin@dufresnehebert.ca
ligne directe : 514-392-5725

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2^e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience de l'Union des municipalités du Québec
R-3775-2011
N/dossier : 40 117-087

Chère consœur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie du 23 novembre dernier quant à la planification de l'audience dans le présent dossier.

Liste des témoins :

Monsieur Marcel Paul Raymond, expert.

Temps prévu pour les contre-interrogatoires :

1 heure 30 minutes pour les témoins du Distributeur.

L'UMQ désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Temps prévu pour les plaidoiries :

45 minutes.

Finalement, vous trouverez sous pli l'affirmation solennelle de notre expert pour l'adoption de la preuve écrite déjà déposée, tel que requis par la Régie.

Cette affirmation sera complétée lors de l'audience pour adopter également la preuve découlant des réponses de l'UMQ à la demande de renseignements de la Régie et le complément de preuve qui sera déposé en fin de journée suite aux réponses du Distributeur reçues le 25 novembre 2011.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb

p.j.

c.c. : Me Éric Fraser

#393678